

Compte-rendu du 3^{ème} Comité de Pilotage de mise en œuvre du Plan national d'actions en faveur du Desman des Pyrénées

Toulouse, 20 janvier 2012

Rédaction : Gabrielle ROSENAU
Relecture : Daniel MARC, Mallorie SOURIE

Ce troisième comité de pilotage de mise en œuvre du Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées s'est tenu le vendredi 20 janvier 2012 dans les locaux de la DREAL Midi-Pyrénées à Toulouse. Trente-deux personnes ont participé à cette réunion, quatorze ont été excusées et vingt-cinq ont été absentes (Cf. liste des participants et excusés en annexe 1).

L'ordre du jour prévisionnel de ce 3^{ème} COPIL a été le suivant :

- présentation de l'état d'avancement des actions réalisées en 2011, avec un zoom sur certaines actions (démarrage des prospections dans le cadre de l'action n°7, résultats de l'étude génétique d'identification du Desman à partir de fèces dans le cadre de l'action 1) ;
- synthèse des conclusions formulées par le comité scientifique du PNA ;
- proposition et validation des actions prioritaires pour la période 2012 ;
- proposition d'un plan de financement 2012.

INTRODUCTION

La réunion a commencé par un tour de table des participants.

M. DOUETTE et M. SOURIE de la DREAL Midi-Pyrénées ont introduit la réunion en :

- rappelant que le plan est mis en œuvre officiellement depuis 2010 (2 ans/5) et que de nombreuses actions ont été lancées depuis grâce au développement d'un réseau technique et financier important ;
- annonçant que le contexte budgétaire 2012 sera difficile et que ce COPIL doit permettre une réflexion pour se recentrer sur les actions prioritaires du Plan.

1. BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2011

M. SOURIE, F. BLANC, L. LAVIOLLE et G. ROSENAU ont fait un point sur les actions réalisées en 2011. Les partenaires présents ont aussi fait un point sur les actions dont ils ont été les acteurs (P. SERRE du réseau LPO Pyrénées Vivantes, P. FOURNIER et C. FOURNIER du GREGE en particulier).

Dix-sept actions¹ ont été engagées en 2011 : 8 actions du volet Etude (actions n°1, 2, 3, 7, 8, 9, 10 et 12), 1 action du volet Protection (action n°14) et 8 actions du volet Communication (actions n°16, 17, 20, 21, 22, 23, 24 et 25). Deux de ces actions ont été terminées (les actions 1 et 2). Une copie du Power Point présentant le détail de ces actions est jointe en annexe 2.

Certaines actions « phares » ont été plus détaillées :

- L'Action 21 : P. SERRE a décrit la création et la valorisation des outils qui ont été mis en place en 2011 grâce au Plan (Cf. en annexe 3 le Power Point décrivant cette action) ;
- la présence des vétérinaires du GREGE a permis de répondre aux questions des participants concernant la valorisation des cadavres (action 3) ;

¹ L'intitulé des actions est disponible en annexe 6 de ce document. Le Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées est téléchargeable à cette adresse :

http://www.cren-mp.org/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=50&Itemid=184

- L'action 7 (actualiser la carte de répartition française du desman) a été détaillée afin de montrer l'avancement de cette action : mise en place du protocole, appropriation de ce protocole par les partenaires, 225 tronçons prospectés au 31 décembre 2011 (donc une avancée moins rapide que prévue, nous espérons près de 400 tronçons prospectés) ;
- La session de captures (action 8) avec le bilan des et les perspectives (intégrant les réflexions du comité d'experts scientifiques).

Les interactions entre les actions, 1, 2, 3, 7 et « 8, 9, 10 » ont été mises en évidence (Cf. schéma du Power Point en diapositive n°17).

Questions-réactions sur le bilan des actions réalisées en 2011 :

- A propos de l'action 21 (Créer des supports de communication et mettre en place des programmes d'éducation sur le desman) :
 - o Il serait bien de transmettre les dates des manifestations (apéros du bestiaire, rendez-vous des cimes...) aux partenaires des régions concernées afin qu'ils puissent utiliser cette information, participer de manière plus effective et savoir comment se déroulent ces événements (afin d'avoir des retours d'expériences) ;
 - o Maquette : le desman est un peu gros (« il paraît dodu »), il faudrait rallonger la trompe, mais il n'est pas non plus disproportionné. Le modèle présenté en photo semble très bien ;
 - o 6 kits d'outils seront conçus et un sera mis à disposition dans chaque département. D'autre part, le site Internet créé permettra d'obtenir des informations sur l'utilisation de ces outils et leurs disponibilités. Une banque d'image sera aussi à la disposition des animateurs de la mallette pédagogique sur ce site. Ce site Internet sera fonctionnel à la fin du mois de février ;
 - o Il n'est plus prévu de réaliser une mallette pédagogique pour rassembler les outils. En effet, le format des outils permet de rassembler les petits outils ensemble et les panneaux seront à part.
- A propos de l'action 3 (Valorisation des cadavres de Desman) :
 - o Réfléchir à un message à faire passer par le réseau Pyrénées vivantes par exemple pour récupérer les cadavres trouvés. La DREAL MP insiste sur l'attention qui devra être portée sur ce message vis-à-vis de la réglementation « espèces protégées » (détention non autorisée = infraction).
- A propos de l'action 6 (Évaluer les capacités de recolonisation du desman) :
 - o Se rapprocher des animateurs nationaux des PNA Loure et Vison pour réfléchir à une étude de la prédation de desmans (récolte de crottes, analyse des contenus stomacaux).
- A propos de l'action 7 (Actualiser la carte de répartition française du desman) :
 - o Il a été demandé d'avoir un retour rapide sur les fèces récoltées afin de que les prospecteurs sachent s'ils ramassent bien des fèces de desman ou non. Réponse : un rassemblement avec tous les prospecteurs aura lieu au printemps et un retour sur ce qui a été récolté sera fait. Cette rencontre permettra aussi de faire le bilan des opérations de terrain (protocole, difficultés, premiers résultats...).
- A propos des actions 8, 9 et 10 (Etudier l'impact des activités humaines liées à la gestion de l'eau et des cours d'eau) :
 - o Projet tutoré : Mme ARDORINO (EDF) a présenté l'intérêt de ce projet (de lancer le débat). Le rapport sera diffusé et téléchargeable sur le site du CREN MP. Pour la DREAL MP aussi, ce projet a permis de définir une bonne base de travail.
- A propos de l'action 16 (Élaborer un document technique de recommandations de gestion destiné à l'ensemble des maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des infrastructures connexes) :
 - o La dernière version du guide technique de début de plan a été renvoyée une seconde fois par mail (le16-01-2012) à l'ensemble des membres du COPIL pour dernières

remarques avant édition. Cette version comprenait les corrections émises par les membres du COPIL et les partenaires. Les membres du COPIL peuvent encore proposer des corrections mineures qui seront prises en compte avant le **07 février 2012**.

- A propos de l'action 20 (Créer des havres de paix pour le desman) :
 - o Diverses questions ont été posées afin de comprendre à quoi correspondrait un havre de paix pour le Desman (l'exemple des havres de paix pour la loutre a été donné, (pour avoir un exemple de havre de paix pour la loutre en Bretagne, se rendre sur le site : http://www.gmb.asso.fr/PDF/Plaquettes/Havre_Paix.pdf) ;
 - o Cette action sera reprise en fin de plan, lorsque plus de connaissances et de prescriptions seront validées.
- A propos de l'action 25 (Animer le plan national et un réseau de partenaires) :
 - o les membres du COPIL et partenaires peuvent faire remonter des idées d'utilisations pour les panneaux d'exposition Desman réalisés cette année.

Retour sur le budget 2011 :

Le budget global prévisionnel 2011 pour ces actions s'élève à 416 369,45 €. L'exercice se poursuit jusqu'à fin février 2012 (date arrêtée dans le dossier FEDER), date à laquelle sera arrêté le budget final.

Le budget final n'est pas encore déterminé car il ne sera arrêté qu'après le 29 février 2012.

A priori, la quasi-totalité du budget prévu sera utilisée.

Tableau 1 : Plan de financement 2011

Plan de financement 2011		
	Montants en €	Pourcentage
DREAL Aquitaine	20 000,00	5%
DREAL LR	10 000,00	2%
DREAL MP	60 000,00	14%
Conseil Régional Aquitaine	30 000,00	7%
Conseil Régional LR	30 000,00	7%
Conseil Régional MP	20 000,00	5%
Conseil Général 64	10 000,00	2%
SHEM	5 000,00	1%
EDF	49 167,00	12%
FEDER (axe IV - mesure 2)	182 202,45	44%
TOTAL	416 369,45	100%

Ce budget a été complété par le don de matériel de l'entreprise *Patagonia* (Waders, polaires...). D'autre part, le Parc National des Pyrénées a participé à hauteur de 27 350 € en mettant à la disposition du PNAD du temps agents dans le cadre de la réalisation de l'action 7 (la mise à jour de la carte de répartition).

2. COMPTE-RENDU DU COMITE D'EXPERTS

Le Comité d'experts scientifiques du Plan s'est réuni le matin du 20 janvier 2012 à Toulouse. Lors du comité de pilotage, un bilan des principales décisions de ce comité a été faite.

L'ordre du jour de ce comité scientifique était :

- de présenter un bilan des Captures-Marquage-Recaptures menées dans le cadre de l'action 8 « Étudier et déterminer les paramètres de gestion hydraulique compatibles avec la conservation du desman » et de réfléchir sur les suites à donner en 2012 ;
- de présenter les résultats de la valorisation des cadavres de Desman et de discuter des suites à donner en 2012 ;
- de faire le point sur le protocole mis en place dans le cadre de l'action 7 « Actualisation de la carte de répartition française du desman » ;
- de réfléchir à l'élaboration du mode opératoire pour mener les actions 4, 5 et 6 du PNAD.

A propos de l'action 7 : Mise à jour de la carte de répartition : bilan et perspectives

Il s'avère que les **prospections ne se réalisent pas aussi vite que ce qu'il avait été imaginé**. Aussi, il a été demandé quel était le nombre minimum de tronçons à réaliser afin que les données récoltées soient suffisantes.

Le test de puissance (qui pourrait donner une réponse précise) n'a pas été calculé.

Il a été dit qu'il fallait prospecter le plus de tronçons possibles et **commencer par les tronçons « historiques » réalisés par A. Bertrand** qui permettront d'établir une comparaison.

La DREAL a rappelé que pour cette action les attentes étaient énormes de la part des services de l'Etat et des co-financeurs étant donné sa part important du budget du PNAD, son apport à la réactualisation de la carte de répartition du desman et aux autres actions du PNAD.

Il serait intéressant de **communiquer plus sur le GRTS** (Generalisation Random Tesselation Stratified) : c'est la première fois que cette méthode est mise en place en France.

Un retour à tous les prospecteurs (liste des prospecteurs en annexe 5) sera fait en avril-mai 2012.

Pour plus de détails, le compte rendu du comité d'experts scientifique du PNAD est disponible en annexe 4.

3. PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR 2012

M. SOURIE F. BLANC et G. ROSENAU ont présenté les actions planifiées pour 2011. Une copie du Power Point présentant le détail de ces actions est jointe en annexe 2. Un tableau récapitulatif est proposé ci-dessous.

Au vu de l'état d'avancement de l'action 7, qui est une action prioritaire du plan (et dont les résultats permettront d'avancer sur d'autres actions), il semblerait pertinent de se recentrer sur cette action au détriment d'autres actions moins prioritaires.

Ainsi, trois budgets ont été proposés (Cf. diapositives n°50, 53 et 54 pour les détails des budgets en annexe 2) :

- **Le premier budget maintien le rythme soutenu sur toutes les actions prévues** (soit les 16 actions mises en œuvre). Il est alors probable que l'action 7 prendrait un retard fort (1000 tronçons seraient réalisés sur les 2000 à la fin de l'année 2012, sachant qu'il ne resterait plus qu'idéalement que 6 mois en 2013 pour réaliser cette action, dont d'autres actions dépendent).

- **Le deuxième budget :**

- o supprimerait les actions moins prioritaires, à savoir : la détermination du régime alimentaire via la génétique (actions 4, 5 et 6) ; la création des outils pédagogiques (action 21) ;
 - o diminuerait certaines actions, à savoir : la valorisation des outils pédagogiques (action 21), la consolidation du réseau de sites protégés ou gérés (action 14), préciser les paramètres démographiques et la structure génétique (action 3) ;
- Il permettrait de compléter l'action 7 de 65 149,13 € (soit environ 300 tronçons supplémentaires prospectés).

- **Le troisième budget :** en plus des suppressions et limitations vues précédemment :

- o il diminuerait encore la valorisation des outils pédagogiques (action 21), la précision des paramètres démographiques (action 3), l'encadrement lors des sessions de capture (action 8, 9 et 10), la consolidation du réseau de sites protégés ou gérés (action 14).

Il permettrait de compléter l'action 7 de 88 476,80 € (par rapport au premier budget) (soit environ 420 tronçons supplémentaires prospectés par rapport au premier budget).

Le budget 2 semble être un bon compromis pour augmenter le nombre de tronçons prospectés sans mettre de coups d'arrêt à certaines actions. Le CREN MP et la DREAL MP proposent de suivre la version 2, qui se recentre fortement sur les prospections pour mettre à jour la carte de l'aire de répartition, sans toutefois supprimer toutes les autres activités annexes, qui bien que moins prioritaires, apportent de nombreuses retombées positives au PNAD.

Treize actions seront menées en 2012 : 5 actions du volet Étude (actions n°3, 7, 8, 9 et 10), 2 actions du volet Protection (actions n°13 et 14) et 6 actions du volet Communication (actions n°17, 20,21, 22, 23, 24 et 25).

Deux tableaux récapitulatifs des dépenses prévues en 2012 vous sont présentés. Le tableau 2 (Cf. ci-dessous) correspond au tableau qui a été présenté au COPIL le 20 janvier 2012 et le tableau 3 (Cf. page 8) prend en compte les propositions du comité scientifique et des membres du COPIL.

Tableau 2 : Proposition du 2^{ème} budget 2012 présenté au COPIL

ACTIONS	Déclinaison pour 2012	Budget prévisionnel
Action 3 : Préciser les paramètres démographiques et la structure génétique du Desman	<p>➔ Début de la thèse de biologie des populations sur le Desman des Pyrénées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coût inclut : salaire thésard + fonctionnement + analyses + encadrement + aide sur le terrain. Réalisation : mars 2012 à mars 2015 • le futur doctorant (François Gillet) est en poste au CREN MP depuis mars 2011 et travaille à la finalisation de la méthodologie de la thèse « Génétique et Biologie de la conservation du Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>) » 	65 820,56

<p>Action 7 : Actualiser la carte de répartition sur le Desman</p>	<p>➡ Prospection à l'échelle des Pyrénées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs structures travaillent à la réalisation de cette action : <ul style="list-style-type: none"> - Association des Naturalistes d'Ariège - CEN Aquitaine - Fédération Aude Claire - Fédération des Réserves Naturelles Catalanes <p>300 journées sont programmées pour avancer les prospections avec ces structures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Parc National des Pyrénées, qui met des agents à disposition sur cette action à hauteur de 100 journées. <ul style="list-style-type: none"> • Il est prévu d'embaucher un salarié en CDD afin de pouvoir prospecter les tronçons nécessaires à la mise à jour de la carte de répartition du desman en 2012 • Les prospections ont démarré en juin 2011 et devraient continuer jusqu'en juillet 2013. Objectif 2012 : 1200 tronçons 	<p>265 996,43</p>
<p>Actions 8/9/10 : Impact des aménagements hydrauliques</p>	<p>➡ Mise en place d'une thèse sur l'impact de l'hydroélectricité sur le Desman</p> <p>Début de la thèse : mars 2012</p> <p>La future doctorante (Anaïs Charbonnel) est embauchée en CDD depuis novembre 2011 pour la finalisation de la méthodologie de sa thèse « Influence multi-échelle des facteurs environnementaux dans la répartition du Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>) en France »</p> <p>➡ Etude d'impact d'aménagement de la centrale Nentilla</p> <p>Session de capture prévue en septembre 2012</p>	<p>75 497,73</p>
<p>Action 13 : Améliorer la prise en compte du desman dans les études d'impact ou d'incidence</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation avec les DRDJS en vue de sensibiliser les pratiquants de sports aquatiques • Intégration d'un volet Desman dans les formations développées par le réseau Pyrénées Vivantes (Tronc commun montagne, gardiens de refuge, AMM) 	<p>1 813,42</p>
<p>Action 14 : Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour le Desman</p>	<p>➡ Suivi de la prise en compte du Desman dans les sites Natura 2000 en Midi-Pyrénées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et suivi du tableau de synthèse des sites Natura 2000 • Mise en place d'un protocole pour les sites Natura 2000 • Hiérarchisation des sites Natura 2000 • Assistance technique pour la prise en compte du Desman dans les docobs <p>➡ Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour le Desman des Pyrénées dans le département des Pyrénées Atlantiques</p>	<p>27 605,98</p>
<p>Action 17 : Former les partenaires du Plan et les gestionnaires</p>	<p>➡ Organisation de 6 journées de formation : PNP, groupe mammifères de Nature Midi-Pyrénées, etc.</p> <p>➡ Organisation éventuelle d'une session de formation technique de 4 jours pour l'ONF</p>	<p>3 251,84</p>

Action 21 : Créer des supports de communication et mettre en place des programmes d'éducation sur le Desman	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des outils pédagogiques créés en 2011 • Organisation de 4 apéros du bestiaire pyrénéen • Réalisation de 5 projets pédagogiques • Réalisation de 4 rendez-vous des cimes 	21 914,53
Action 22 : Créer une base de données compilant les informations nécessaires à la conservation du Desman	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration de la base de données 	378,75
Action 23 : Créer un centre de ressources "Desman des Pyrénées"	<ul style="list-style-type: none"> • Numérisation et archivage de la bibliographie • Actualisation du site Internet 	2 543,52
Action 24 : Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique	<ul style="list-style-type: none"> • 3 journées d'intervention • Réflexion pour la mise en place d'une Cellule Assistance Technique Desman 	3 619,02
Action 25 : Animer le plan national et un réseau de coopération	<p>➔ Animation du PNAD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation 1 copil et d'1 comité d'experts scientifique du Plan • Réunions avec les partenaires du Plan • Recherche des financements (montage dossiers FEDER, demandes de subventions aux DREAL, Conseils Régionaux, Conseils Généraux...) • Presse : publication d'articles et veille journalistique • Publication d'une lettre d'information semestrielle • Diffusion d'une exposition • Organisation de conférences autour de l'exposition • Participation à des colloques (rencontres mammifères de NMP, séminaire des conservatoires, colloque mammifères de la SFEPM, etc.). 	74 805,70
	TOTAL	543 247,48

Les actions (Cf. tableau 3 ci-dessous) et le budget ont été revus et adaptés suite aux remarques réalisées durant le COPIL, notamment :

- Concernant l'action 3 :
 - o Pour des raisons de budgets, la valorisation des cadavres est repoussée en 2013 mais les cadavres devront être récoltés et stockés.
- Concernant l'action 7 :
 - o Cette action est très prioritaire. L'objectif 2012 est : 1200 tronçons à prospecter.
- Concernant les actions 8, 9 et 10 :
 - o Réaliser deux sessions de captures
 - o Renforcer le travail avec les équipes espagnoles (notamment au niveau des captures pour les vétérinaires)
 - o Il faut trouver l'intégralité des données concernant les ouvrages hydrauliques existants : ces données sont présentes dans les DDT (services police de l'eau) et dans les agences de l'eau concernées.
- Concernant les actions 17 :
 - o Les formations sont prioritaires (agents EDF, ONF...).

Toutefois, il n'a pas encore été possible d'obtenir des devis exacts de la part de tous les partenaires et pour cela, tous les montants ne sont pas encore certains :

Tableau 3 : Proposition du budget prévisionnel 2012 avec les remarques du comité scientifique et du COPIL prises en compte

ACTIONS	Déclinaison pour 2012	Budget prévisionnel (2^{ème} proposition)
Action 3 : Préciser les paramètres démographiques et la structure génétique du Desman	<p>➔ Début de la thèse de biologie des populations sur le Desman des Pyrénées</p> <ul style="list-style-type: none"> Le coût inclut : salaire thésard + fonctionnement + analyses + encadrement + aide sur le terrain. Réalisation : mars 2012 à mars 2015 le futur doctorant (François Gillet) est en poste au CREN MP depuis mars 2011 et travaille à la finalisation de la méthodologie de la thèse « Génétique et Biologie de la conservation du Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>) » 	68 280,10
Action 6 : Evaluer les capacités de recolonisation du Desman	<p>➔ Rapprochement avec les animateurs nationaux des PNA Loutre et Vison pour réfléchir à une étude de la prédation de desmans (récolte de crottes, analyse des contenus stomacaux).</p>	757,50
Action 7 : Actualiser la carte de répartition sur le Desman	<p>➔ Prospection à l'échelle des Pyrénées</p> <ul style="list-style-type: none"> Plusieurs structures travaillent à la réalisation de cette action : <ul style="list-style-type: none"> - Association des Naturalistes d'Ariège - CEN Aquitaine - Fédération Aude Claire - Fédération des Réserves Naturelles Catalanes <p>365 journées sont programmées pour avancer les prospections avec ces structures. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Parc National des Pyrénées met des agents à disposition sur cette action à hauteur de 100 journées. - L'Office National des Forêts a proposé de mettre à disposition des agents sur cette action à la suite de la formation de ces agents. <ul style="list-style-type: none"> Les prospections ont démarré en juin 2011 et devraient continuer jusqu'en juillet 2013. Objectif 2012 : 1200 tronçons Pour parvenir à cet objectif, les structures partenaires seront sollicitées dans la mesure de leurs possibilités et s'il s'avérait que cela ne suffisait pas, un temps plein en CDD sera embauché au CREN MP afin de pouvoir prospecter les tronçons nécessaires à la mise à jour de la carte de répartition du desman en 2012. 	258 706,30 <i>Ce montant pourrait être modifié en fonction des devis des partenaires</i>
Actions 8/9/10 : Impact des aménagements hydrauliques	<p>➔ Mise en place d'une thèse sur l'impact de l'hydroélectricité sur le Desman</p> <p>Début de la thèse : mars 2012</p> <p>La future doctorante (Anaïs Charbonnel) est embauchée en CDD depuis novembre 2011 pour la finalisation de la méthodologie de sa thèse « Influence multi-échelle des facteurs environnementaux dans la répartition du Desman des Pyrénées (<i>Galemys pyrenaicus</i>) en France »</p> <p>➔ Etude d'impact d'aménagement de la centrale Nentilla</p> <p>2 Sessions de captures prévues en 2012</p>	94 291,33 <i>Ce montant pourrait être modifié en fonction des devis des partenaires</i>
Action 13 : Améliorer la prise en compte du desman dans les études d'impact ou d'incidence	<ul style="list-style-type: none"> Concertation avec les DRDJS en vue de sensibiliser les pratiquants de sports aquatiques Intégration d'un volet Desman dans les formations développées par le réseau Pyrénées Vivantes (Tronc commun montagne, gardiens de refuge, AMM) 	1 537,96

<p>Action 14 : Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour le Desman</p>	<p>➔ Suivi de la prise en compte du Desman dans les sites Natura 2000 dans toutes les Pyrénées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et suivi du tableau de synthèse des sites Natura 2000 • Aquitaine et Languedoc-Roussillon : assistance technique pour la prise en compte du Desman dans les docobs, • Midi-Pyrénées : application de la démarche <u>régionale</u> d'articulation PNA –Natura 2000 (Cf. diapositive 43). <p>➔ Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour le Desman des Pyrénées dans le département des Pyrénées Atlantiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une liste de sites protégés ou à protéger (lien avec la SCAP) • Prise en compte du desman dans les sites Natura 2000 et autres sites (exemple : site géré par le CEN Aquitaine : Val de Copen en vallée d'Aspe et sites de la CATZH64 : Iraty...) • Création de nouveaux sites protégés ou gérés en lien avec la SCAP 	<p>13 378,22</p>
<p>Action 17 : Former les partenaires du Plan et les gestionnaires</p>	<p>➔ Organisation de 8 journées de formation : PNP, groupe mammifères de Nature Midi-Pyrénées, EDF, nouveaux prospecteurs, etc.</p> <p>➔ Organisation d'une session de formation technique de 4 jours pour l'ONF réseau mammifères</p>	<p>4 307,76</p>
<p>Action 21 : Créer des supports de communication et mettre en place des programmes d'éducation sur le Desman</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des outils pédagogiques créés en 2011 • Organisation de 4 apéros du bestiaire pyrénéen • Réalisation de 5 projets pédagogiques • Réalisation de 4 rendez-vous des cimes • Réalisation d'un kit outils pédagogique pour la DREAL MP 	<p>22 291,32</p>
<p>Action 22 : Créer une base de données compilant les informations nécessaires à la conservation du Desman</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration de la base de données 	<p>378,75</p>
<p>Action 23 : Créer un centre de ressources "Desman des Pyrénées"</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Numérisation et archivage de la bibliographie • Actualisation du site Internet + site internet DREAL à partir du 2nd trimestre 2012 	<p>2 543,52</p>
<p>Action 24 : Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3 journées d'intervention • Réflexion pour la mise en place d'une Cellule Assistance Technique Desman 	<p>3 969,02</p>

Action 25 : Animer le plan national et un réseau de coopération	<p>➔ Animation du PNAD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation 1 Comité de pilotage et d'1 comité d'experts scientifique du Plan • Réunions avec les partenaires du Plan • Recherche des financements (montage dossiers FEDER, demandes de subventions aux DREAL, Conseils Régionaux, Conseils Généraux...) • Presse : publication d'articles et veille journalistique • Publication d'une lettre d'information semestrielle • Diffusion d'une exposition • Organisation de conférences autour de l'exposition • Participation à des colloques (rencontres mammifères de NMP, séminaire des conservatoires, colloque mammifères de la SFPEM, etc.). 	72 805,70
	TOTAL	543 247,48

Le budget global prévisionnel 2012 proposé au COPIL était de 543 247,48 €.

Il pourra être modifié et tous les membres du COPIL ainsi que les financeurs en seront avertis.

Plan de financement 2012 :

Le plan de financement prévisionnel 2012 est le suivant :

Tableau 4 : Plan de financement 2012

Plan de financement 2012		
	montant en €	%
DREAL Midi-Pyrénées	50 000,00	9,20%
DREAL Languedoc-Roussillon	5 000,00	0,92%
DREAL Aquitaine	5 000,00	0,92%
Conseil Régional Aquitaine	30 000,00	5,52%
Conseil Régional Languedoc-Roussillon	20 000,00	3,68%
Conseil Régional Midi-Pyrénées	20 000,00	3,68%
Conseil Général 64	20 000,00	3,68%
Société Hydro Electrique du Midi	5 000,00	0,92%
EDF	55 000,00	10,12%
Parc National des Pyrénées	54 700,00	10,07%
Association Nationale de la Recherche et de la Technologie	14 000,00	2,58%
FEDER Axe IV	264 547,48	48,70%
TOTAL	543 247,48	100,00%

Une part d'autofinancement de l'ONF peut être ajoutée car l'Office National des Forêts a proposé de participer à différentes actions du Plan. Il mettra notamment à disposition du temps de plusieurs agents pour réaliser des prospections dans les zones aussi gérées par l'ONF après avoir reçu une formation (une quarantaine de jours seraient mis à disposition). Il est prévu de faire une convention entre l'ONF et le CREN MP.

Les demandes de financement ont été envoyées avant le COPIL et donc les choix décidés par le COPIL engendreront des modifications et une demande prenant en compte ces modifications sera envoyée aux financeurs mi-février.

Le budget 2012 doit nous permettre de réaliser les actions de façon satisfaisantes. Pour autant, le financement des actions est un réel problème pour la réalisation de ce plan.

L'animateur du PNAD indique que si les crédits dits d'engagement sont toujours disponibles grâce à nos partenaires, les crédits de paiement sont excessivement durs à percevoir lorsqu'il s'agit des crédits européens.

Ainsi le CREN présente aux membres du COPIL du PNAD, dont de nombreux partenaires-prestataires, le constat pouvant être dressé actuellement suite aux difficultés de paiement de l'axe 4 FEDER :

- En 2011, 44% de notre budget provenait du FEDER et en 2012, il est prévu que 49 % du budget provienne du FEDER.
- Or, alors que le CREN MP a honoré toutes ses dépenses en 2010 (réalisé toutes les actions prévues et honoré les paiements de tous les prestataires), le solde 2010 ne leur ait toujours pas parvenu (soit 35000€). D'autre part, aucun versement des crédits européens n'a été effectué en 2011 (les actions étant réalisées à hauteur de 90%, ce qui correspond à un montant de 165 000 € sur les 182 000 € attribués) et ceci car la convention d'attribution de subvention ne nous a été adressée (non signée) qu'en janvier 2012. Le dossier de demande de subvention a pourtant été déposé en mars 2011 (le précédent s'achevant en février 2011, ces délais sont excellents) pour un passage en commission en juillet. Finalement, la commission n'a été saisie qu'en septembre et depuis septembre nous attendons la convention signée dont l'arrivée probable au CREN est pour ce printemps.
- Ceci engendre un manque de trésorerie considérable au niveau du CREN MP car plus de 200000 € engagés manquent à l'appel, certains depuis plus d'un an ! 60 000€ de factures de sous-traitances ne peuvent être réglées aujourd'hui. Toutes les autres dépenses ont été absorbées au prix de sessions de titres de recette qui coûtent 10% de frais bancaires (25% sur les 35 000€ de 2010).
- Pour 2012, il est à craindre que ces délais ne s'améliorent pas. Il faudrait donc que nos partenaires acceptent de ne pas être payés dans les délais habituels. Tous les partenaires du CREN MP (formés par le PNAD en partie) ne peuvent pas se permettre des délais aussi longs et il est à craindre que nous perdions une partie de ces partenariats et des bénéfices qu'ils nous procuraient (qualité de travail...).

Le CREN ne peut plus absorber ou tamponner ces retards de paiements et se fait l'écho des énormes difficultés que cela pose à ses partenaires comme à lui. Tous ont dû embaucher pour assurer le travail. De nombreux partenaires s'investissent sans compter et produisent des résultats salués par l'Etat. Il faut débloquer cette situation. Une aide de Monsieur le Commissaire de massif, instructeur du fonds FEDER Axe 4 est absolument nécessaire, urgente, pour que le plan national d'actions en faveur du desman, intégré dans la SPVB puisse se poursuivre. Cette mise en œuvre d'une politique Etat, pilotée par la DREAL, priorité du comité présidé par le Préfet de Région, doit être prise en compte et traitée le plus vite possible.

La DREAL MP a pris contact avec le commissariat de massif pour organiser une réunion de travail en février sur ce point. L'objectif étant de voir comment mutualiser les moyens de suivi de ce dossier pour en accélérer les paiements, la DREAL effectuant également un contrôle technique et financier de ce PNA en tant que co-financeur et pilote délégué du PNAD pour le compte du MEDDTL. L'urgence de la situation sera portée à l'attention de Commissaire de massif.

4. SUITES A DONNER AU COPIL

Les retours suivants sont attendus de la part des membres du COPIL :

- Possibilités de proposer des modifications mineures pour le guide technique (échéance : 07 février 2012) ;
- accord sur actions et budget 2012 (10 février 2012) ;
- Prochain COPIL : novembre 2012.

Annexe 1 : Liste des présents, excusés et absents

Personnes ayant participé au comité de pilotage :

Liste des excusés

1	Agence de l'Eau Adour-Garonne
2	Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
3	Conseil Régional d'Aquitaine
4	Conseil Régional de Languedoc-Roussillon
5	Conseil Régional de Midi-Pyrénées
6	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports Languedoc Roussillon
7	DREAL Languedoc-Roussillon
8	Fédération Aude Claire
9	S.F.E.P.M.
10	CRPF Languedoc-Roussillon
11	CRPF Midi-Pyrénées
12	Commissariat de Massif - DATAR
13	Syndicat France Hydroélectricité
14	SHEM

Liste des membres du COPIL présents

1	Comité National de Protection de la Nature	Laurent TILLON	laurent.tillon@onf.fr
2	Conseil Général de Haute-Garonne	Thierry COURANJOU	developpement.rural@cg31.fr
3	Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine	Thierry LAPORTE	t.laporte@cen-aquitaine.fr
4	Conservatoire Régionale des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (animateur)	Frédéric BLANC	frederic.blanc@espaces-naturels.fr
5	Conservatoire Régionale des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (animateur)	Gabrielle ROSENAU	Gabrielle.rosenau@espaces-naturels.fr
6	Conservatoire Régionale des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (chargé de communication)	Lysa LAVIOLLE	Lysa.laviolle@espaces-naturels.fr
7	Conservatoire Régionale des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées (directeur)	Daniel MARC	Daniel.marc@espaces-naturels.fr
8	DDT Ariège	Jean-Louis VENET	Jean-louis.venet@ariege.gouv.fr
9	DDT des Hautes-Pyrénées	Marc ADISSON	marc.adisson@hautes-pyrenees.gouv.fr
10	DDTM des Pyrénées-Atlantiques	Jérôme BARBERIS	Jerome.barberis@pyrenees-atlantique.gouv.fr
11	DREAL Aquitaine	Joanna GARAT	Joanna.garat@developpement-durable.gouv.fr
12	DREAL Midi-Pyrénées (Concessions hydrauliques)	Aurélie FILLoux	Aurelie.filloux@developpement-durable.gouv.fr
13	DREAL Midi-Pyrénées (« Patrimoine Naturel / Faune » service biodiversité)	Mallorie SOURIE	mallorie.sourie@developpement-durable.gouv.fr
14	DREAL Midi-Pyrénées (service biodiversité)	Michael DOUETTE	michael.douette@developpement-durable.gouv.fr
15	DREAL Midi-Pyrénées (SPVB)	Julien BARBEZIEUX	Julien.Barbezieux@developpement-durable.gouv.fr
16	EDF - Direction Production	Florence	Florence.ardorino@edf.fr

	Ingénierie	ARDORINO	
17	Fédération des Réserves Naturelles Catalanes	Céline QUELENNEC	Celine.queennec@espaces-naturels.fr
18	Muséum National d'Histoire Naturel/SPN	Audrey SAVOURE-SOUBELET	savoire@mnhn.fr
19	Nature Midi Pyrénées	Manue JACQUOT	e.jacquot@naturemp.org
20	Office National des Forêts (DTSO)	Lydie KUUS	Lydie.kuus@onf.fr
21	Office National des Forêts (Réseau mammifère)	Florence LOUSTALOT-FOREST	Florence.loustalot-forest@onf.fr
22	ONCFS (chargé de mission région)	Julien STEINMETZ	Julien.steinmetz@oncfs.gouv.fr
23	Parc National des Pyrénées (chargé mission Faune)	Linda RIEU	Pnp.rieu@espaces-naturels.fr
24	Parc National des Pyrénées (Garde moniteur)	Philippe LLANES	-
25	Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises	Yannick BARASCUD	y.barascud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
26	Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes	Laure LEBRAUD	Laure.lebraud@parc-pyrenees-catalanes.fr
27	UFBAG	Johana LARROUSSE	ufbag@orange.fr

Liste des invités présents

1	GREGE	Pascal FOURNIER	pfournier@wanadoo.fr
2	GREGE	Christine FOURNIER	c.fournier-chambrillon@wanadoo.fr
3	Réalisateur	Nicolas CAILLERET	nicolascailleret@gmail.com
4	Réseau LPO Pyrénées Vivantes	Philippe SERRE	Philippe.serre@lpo.fr
5	Association des Naturalistes d'Ariège	Vincent LACAZE	Vincent.l@ariegenature.fr

Liste des absents

1	ADEME - Délégation régionale Aquitaine
2	ADEME - Délégation régionale Languedoc-Roussillon
3	ADEME - Direction régionale Midi-Pyrénées
4	Ariège Environnement Diffusion
5	Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
6	Associación GALEMIA
7	Conseil Général de l'Ariège
8	Conseil Général de l'Aude
9	Conseil Général des Hautes-Pyrénées
10	Conseil Général des Pyrénées Orientales
11	Conseil Régional de Midi-Pyrénées
12	Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc-Roussillon
13	CRPF Aquitaine
14	DDT de l'Aude
15	DDT des Pyrénées Orientales
16	DDT Haute-Garonne
17	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
18	Institut européen d'études et de conservation du Desman des Pyrénées
19	MEEDDM
20	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
21	ONEMA (Délégation interrégionale Aquitaine, Midi-Pyrénées)
22	ONEMA (Délégation interrégionale Languedoc-Roussillon, PACA, Corse)
23	S.E.P.A.N.S.O. Béarn
24	Syndicat Mixte Etude Aménagement Garonne
25	URFAM

Annexe 2 : Présentation PNAD COPIL 2012

Power point présenté lors de la réunion : Cf. fichier power point joint intitulé « PNAD PPT COPIL 2012 »

Ce Power Point est téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.cren-mp.org/pnad/PNAD_PPT_COPIL_2012.pdf

Annexe 3 : Présentation Réseau LPO Pyrénées Vivantes

Power point présenté lors de la réunion par Philippe Serre.

Ce Power Point est téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.cren-mp.org/pnad/Desman_Pr%e9sentation_CREN_20012012_PhS.pdf

Annexe 4 : CR Comité Scientifique PNAD 2012

Le compte-rendu du comité scientifique est téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.cren-mp.org/pnad/CR_comit%e9_scientifique_PNAD_20-01-2012.pdf

Annexe 5 : Liste des prospecteurs 2011

Liste des prospecteurs de l'action 7 en 2011 :

- Aurélie Bodo (Fédération Aude Claire) ;
- Bruno Le Roux (Fédération Aude Claire) ;
- Vincent Lacaze (Association des Naturalistes d'Ariège) ;
- Olivier Billard (Association des Naturalistes d'Ariège) ;
- Audrey Grel (Fédération des Réserves Naturelles Catalanes) ;
- Thomas Moreau (Fédération des Réserves Naturelle Catalanes) ;
- Clémence Fonty (Conservatoire des Espaces Naturels Aquitaine) ;
- Virginie Leenknecht (Conservatoire des Espaces Naturels Aquitaine) ;
- Stéphane Bodrero (Adhco-CPIE commune de Mouthoumet) ;
- Agents du Parc National des Pyrénées ;
- Alain Bertrand (Ariège Environnement Diffusion).

Annexe 6 : Détails des actions du PNAD

OBJECTIFS ET ACTIONS	
OBJ. I	AMÉLIORER LES CONNAISSANCES BIOLOGIQUES ET LES OUTILS D'ÉTUDE SUR LE DESMAN DES PYRÉNÉES
OBJ. OPÉRATIONNEL I-A	METTRE AU POINT DES MÉTHODES D'ÉTUDE DE L'ESPÈCE
FICHE ACTION 1	Étudier la faisabilité d'une méthode de suivi des populations du desman par identification génétique à partir des fèces
FICHE ACTION 2	Définir et standardiser des protocoles d'inventaire et de suivi de la répartition du desman
OBJ. OPÉRATIONNEL I-B	AMÉLIORER LES CONNAISSANCES BIOLOGIQUES SUR L'ESPÈCE
FICHE ACTION 3	Préciser les paramètres démographiques et la structure génétique du desman
FICHE ACTION 4	Caractériser l'habitat du desman et étudier sa sélection de l'habitat à l'échelle de son aire de répartition
FICHE ACTION 5	Définir l'utilisation de l'espace et le comportement social du desman
FICHE ACTION 6	Évaluer les capacités de recolonisation du desman
FICHE ACTION 7	Actualiser la carte de répartition française du desman
OBJ. II	Étudier et définir les conditions de cohabitation entre le desman et les activités humaines
OBJ. OPÉRATIONNEL II-A	Étudier l'impact des activités humaines liées à la gestion de l'eau et des cours d'eau
FICHE ACTION 8	Étudier et déterminer les paramètres de gestion hydraulique compatibles avec la conservation du desman
FICHE ACTION 9	Étudier l'impact des aménagements des cours d'eau et de leurs rives susceptibles d'avoir un impact sur le desman
FICHE ACTION 10	Étudier la fragmentation des populations générée par les installations hydrauliques
FICHE ACTION 11	Étudier l'impact des introductions de poissons non indigènes sur les populations de desman
OBJ. OPÉRATIONNEL II-B	Étudier l'impact des activités humaines de plein air liées à l'eau
FICHE ACTION 12	Étudier l'impact des sports aquatiques sur le desman

ÉTUDE

PROTECTION	OBJ. III	AMÉLIORER L'ÉTAT DE CONSERVATION DU DESMAN
	OBJ. OPÉRATIONNEL III-A	AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DU DESMAN DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES
	FICHE ACTION 13	Améliorer la prise en compte du desman dans les études d'impact ou d'incidence
	OBJ. OPÉRATIONNEL III-B	PROTÉGER ET GÉRER LES SITES OCCUPÉS PAR LE DESMAN
	FICHE ACTION 14	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour le desman
	FICHE ACTION 15	Mise en œuvre d'actions opérationnelles de conservation
COMMUNICATION	OBJ. IV	INFORMER, FORMER ET SENSIBILISER LES GESTIONNAIRES ET USAGERS DES COURS D'EAU ET LE GRAND PUBLIC
	OBJ. OPÉRATIONNEL IV-A	INFORMER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES GESTIONNAIRES
	FICHE ACTION 16	Élaborer un document technique de recommandations de gestion destiné à l'ensemble des maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des infrastructures connexes
	FICHE ACTION 17	Former les partenaires du plan et les gestionnaires
	FICHE ACTION 18	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des cours d'eau et de leurs rives
	FICHE ACTION 19	Publier un ouvrage scientifique compilant les résultats des études menées en amont du plan
	OBJ. OPÉRATIONNEL IV-B	SENSIBILISER ET FAIRE ADHÉRER LE GRAND PUBLIC ET LES SCOLAIRES
	FICHE ACTION 20	Créer des havres de paix pour le desman
	FICHE ACTION 21	Créer des supports de communication et mettre en place des programmes d'éducation sur le desman
	OBJ. V	COORDONNER LES ACTIONS ET FAVORISER LA COOPÉRATION POUR LA CONSERVATION DU DESMAN DES PYRÉNÉES
	OBJ. OPÉRATIONNEL V-A	CRÉER UN CENTRE DOCUMENTAIRE ET D'INFORMATIONS POUR LA CONSERVATION DU DESMAN
	FICHE ACTION 22	Créer une base de données compilant les informations nécessaires à la conservation du desman
	FICHE ACTION 23	Créer un centre de ressources « desman des Pyrénées »
	OBJ. OPÉRATIONNEL V-B	MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES
	FICHE ACTION 24	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
FICHE ACTION 25	Animer le plan national et un réseau de coopération	